



Séjour du 20 au 30 avril 2026

**Accueil de Loisirs
de
Crécy la Chapelle**

Projet Pédagogique
"Les Minuscules"

Elaboré avec l'équipe d'animation

SOMMAIRE :

1- L'organisateur

- a) Historique de l'accueil
- b) Caractéristiques principales de l'accueil de loisirs

2- Présentation du centre d'accueil

- a) Caractéristique de l'accueil de loisirs
- b) Public accueilli
- c) Implantation du centre

3- Objectifs pédagogiques

4- Organisation générale de l'accueil

- a) Préparation du centre
- b) Organisation pratique de l'accueil
- c) Les enfants dans le centre

5- Les moyens

- a) Humains
- b) Financiers
- c) Structurels
- d) Sécurité

6- Moyens pour évaluer

- a) Objectifs pédagogiques
- b) Fonction du directeur
- c) L'équipe

7- Annexes

Equipe animation
Plannings d'activités

1- L'ORGANISATEUR :

C'est la municipalité de Crécy-la-Chapelle qui a la compétence des structures d'accueil de loisirs 3 ans/11 ans. Ainsi, un travail régulier est réalisé avec l'équipe pédagogique et les élus de la commune afin de répondre au mieux aux attentes des habitants et de leurs enfants.

- a) Le bureau de l'accueil de loisirs de Crécy la Chapelle se situe dans l'enceinte de l'école élémentaire « l'Eau Vive ».
- b) Les grandes orientations du projet éducatif de la ville sont l'éducation, la culture et le social.
- c) L'ALSH est une structure séparée en 2 locaux :
 - les 6-10 ans à « l'Eau Vive » (1 route nationale)
 - les 3-6 ans à l'accueil de loisirs maternel (10 route de la chapelle)

Nous souhaitons que l'accueil de loisirs sans hébergement soit un lieu convivial où les enfants ont plaisir à se retrouver. De plus, l'équipe adhère au projet éducatif quant à ses objectifs sur l'autonomie, la responsabilité et la communication.

2- PRESENTATION DU CENTRE :

- a) Les vacances auront lieu du 20 au 30 avril inclus. La durée est donc de 9 jours. L'accueil se fera dans les locaux de l'accueil périscolaire maternel. Les enfants seront répartis par tranches d'âges.
- b) L'accueil se composera d'environ 60 enfants âgés de 3 à 11 ans qui viennent de toutes classes sociales sachant que la facturation se fait par rapport aux revenus d'imposition des parents.
- c) L'accueil de loisirs est composé de deux bâtiments :
 - Secteur maternel : 3 salles d'activités dont une dispose d'une cuisine et une autre d'un dortoir.
 - Secteur élémentaire : 2 salles d'activités, un gymnase et une salle bibliothèque que l'on utilise pour des activités ou temps calmes également.

L'accueil de loisirs de Crécy la Chapelle est une structure qui met en place des activités diverses et variées en associant activités manuelles et jeux collectifs.

3- OBJECTIFS :

* Intentions pédagogiques :

Un accueil de loisirs est avant tout un lieu d'apprentissage. L'enfant découvre des choses nouvelles et apprend à vivre en collectivité. C'est aussi un lieu de vacances. En effet l'enfant doit pouvoir vivre à son rythme avec ses propres besoins. Les activités doivent stimuler les sensibilités et l'imaginaire des enfants et leur permettre de les exprimer.

a) Objectif principal des vacances : **Le regard, la perception**

Le but de ces vacances sera de permettre aux enfants de changer leur regard sur leur environnement en découvrant ce qui est invisible ou peu visible dans leur quotidien.

Le thème sera : « **Les Minuscules** »

L'équipe d'animation accompagne les enfants dans la découverte de l'infiniment petit en favorisant la curiosité, le questionnement et l'observation.

Le but de cette période sera de permettre aux enfants de découvrir et de mieux comprendre l'univers minuscule en développant leur curiosité, leur sens de l'observation et leur esprit scientifique, tout en les sensibilisant à la richesse et à l'importance du vivant qui les entoure.

b) Objectifs pédagogiques :

* Nous souhaitons responsabiliser l'enfant dans ses relations humaines en le sensibilisant à la prise en compte de l'environnement et du monde qui l'entoure.

Le respect des autres :

Cela commence par le respect des règles de vie. Elles seront établies entre les enfants et les animateurs, sachant qu'il est important pour l'enfant d'avoir des règles non négociables telles que :

- le respect du langage
- le respect du personnel et du matériel
- les règles de sécurité

* Amener les enfants à travailler ensemble lors de temps d'exploration (recherche, observation, expériences) afin de partager leurs découvertes, confronter leurs idées et développer des relations positives au sein du groupe.

* Amener les enfants à prendre conscience de l'importance des petites formes de vie et à adopter des comportements respectueux envers leur environnement.

Les animateurs permettront des choix en proposant des ateliers ouverts avec du matériel à disposition, autonomie dans la gestion.

Un espace pour l'exposition et l'information sera mis en place dans la vitrine du centre maternel.

* Faciliter l'implication des familles en mettant régulièrement à jour des photos et articles relatant les journées au centre, informations, ...

Chaque animateur devra, dans la mesure du possible, être à l'écoute des parents afin de mieux répondre aux besoins de l'enfant.

4- ORGANISATION GENERALE DES VACANCES :

Les semaines seront préparées de la manière suivante :

Semaine du 20 au 24 avril :

- 5 animateurs BAFA
- 1 stagiaire BAFA
- 1 animatrice non diplômée
- 1 stagiaire AEPE (mercredi, jeudi et vendredi)
- 1 directrice BPJEPS/BAFD

Semaine du 27 au 30 avril :

- 4 animateurs BAFA
- 2 stagiaires BAFA
- 1 ATSEM
- 1 stagiaire AEPE (mercredi et jeudi)
- 1 directrice BPJEPS/BAFD

Nous aurons 2 réunions de préparation le jeudi après-midi afin d'organiser le bon déroulement du séjour.

L'équipe d'animation établira un planning d'activités qui pourra être modifié selon les imprévus indépendant de sa volonté (météo, ...).

Les enfants arriveront de manière échelonnée de 7h15 à 9h00. Ils auront la possibilité de se diriger en toute autonomie sous la surveillance d'un animateur dans les différents ateliers proposés (jeux de société, coloriages, ...). L'enfant pourra évoluer à son rythme.

La structure nous permettant de séparer les petits des grands, les enfants seront répartis par tranches d'âges car ils ne répondent pas aux mêmes attentes. Il y aura 3 groupes de grands et 4 groupes de petits. Le déroulement de la journée ne se passera pas de la même manière pour les enfants d'âge maternel et les enfants d'âge élémentaire.

Les maternels et les élémentaires sont séparés à partir de 8h00 lorsqu'un autre animateur prend son service. Lorsque l'équipe est au complet, les grands partent sur le secteur de l'Eau Vive dès 9h30.

Détail de 2 journées type :

a) Les 3-5 ans :

- 7h15-9h00 : accueil du matin avec arrivée échelonnée des enfants. Présence de 2 animateurs. Les enfants se dirigent dans la salle où sont mis en place des jeux libres (dessins, bibliothèque, jeux de société, ...)

- 9h00-9h30 : une fois tous les enfants présents, rangement des salles les animateurs font l'appel puis présentent la journée.

- 9h35-10h00 : petit temps libre dans la cour.

-10h00-11h00 : les activités sont variées et adaptées à la tranche d'âge. Les animateurs devront respecter la courbe de vie de l'enfant.

- 11h00-11h45 : Temps libre où les enfants pourront jouer dehors. L'animateur sera présent, disponible et vigilant. Il sera à l'écoute.

-11h45-13h20 : Départ pour la restauration à l'école maternelle. Les enfants seront réunis sous le préau où l'animateur proposera un petit chant ou un petit jeu calme pendant que l'autre animateur emmènera les enfants par petits groupes aux sanitaires. Le tout sera suivi du repas qui sera un moment convivial où l'animateur se placera avec les enfants.

- 13h30-16h15 : retour à l'accueil de loisirs maternel. Les plus grands seront en temps calme (repos sur tapis avec lecture d'un conte suivi de coloriages, petits jeux) pendant que les

plus petits iront faire la sieste avec lecture d'une histoire ou musique douce. Je précise que la sieste est facultative en fonction de la demande des enfants et des parents et qu'en aucun cas elle doit être une sanction.

Après le temps calme pour les plus grands, les animateurs proposeront des activités aux enfants (soit manuelles, soit sportives). Les petits se réveillent à leur rythme.

- 16h15 : Goûter. Durant cette période les animateurs feront un petit bilan de la journée avec les enfants.

- 16h45-19h00 : départ échelonné des enfants. Les animateurs proposeront des activités d'accueil (jeux de cartes, coloriages, ...).

b) Les 6-12ans :

- 7h15-9h00/30 : présence de 2 animateurs. Arrivée échelonnée des enfants. Les animateurs auront mis en place des activités libres (jeux de société, livres, ...).

- 9h30-9h35 : Arrivée du dernier animateur. Appel des enfants et présentation de la journée.

-9h35-10h00 : Départ pour l'accueil de loisirs élémentaire puis petit temps libre dans la cour.

-10h00-11h30 : les activités seront diverses et variées et adaptées à la tranche d'âge de l'enfant.

- 11h30-11h45 : rangement des ateliers.

- 11h45-12h00 : temps libre dans la cour où les enfants pourront se retrouver. L'animateur sera là aussi disponible, vigilant et présent pour l'enfant, puis temps d'hygiène avant repas.

- 12h00-13h20 : le repas à l'école maternelle « les promenades » sera convivial avec la présence d'un animateur à chaque table.

- 13h20-14h20 : temps calme. Les animateurs proposeront des ateliers tels que des petits jeux de société, jeux de cartes, perles, coloriage.

- 14h20-16h15 : les activités proposées seront différentes de celles du matin.

- 16h15-17h00 : goûter dans la restauration de l'école « eau vive » préparé et servi par 2 ou 3 enfants avec l'aide de l'animateur.

- 16h45-19h00 : retour à l'accueil de loisirs maternel et départ échelonné des enfants. Mise en place d'ateliers libres (jeux de cartes, dessins, bracelets, perles...).

***Animations :**

* Dans le cadre du thème centré sur le Minuscule et le développement du vivant, une sortie à la serre aux papillons sera proposée aux enfants. Cette visite leur permettra d'observer concrètement les différentes étapes de transformation du papillon, depuis la chenille jusqu'à l'émergence de l'insecte adulte.

À travers cette expérience immersive, les enfants pourront découvrir la richesse et la diversité des espèces, y compris certaines parmi les plus grandes au monde. Ils seront amenés à observer, questionner et mieux comprendre les phénomènes de croissance et de métamorphose du vivant.

Cette sortie constitue un support pédagogique favorisant la curiosité, l'émerveillement et l'acquisition de connaissances, tout en sensibilisant les enfants à la fragilité et à la beauté de la nature.

* En ce qui concerne l'hygiène, l'animateur doit veiller à ce que l'enfant se lave les mains avant de se mettre à table et après chaque activité. La façon d'amener l'hygiène de manière ludique dépendra de l'animateur.

* Les enfants doivent s'appropriier les locaux tout au long du séjour. Ils doivent pouvoir se déplacer, utiliser le matériel et se rendre aux activités tout en veillant au rangement en toute sécurité dans un climat de confiance.

Nous pensons qu'il est important de laisser à l'enfant des temps de repos. Des moments à lui où il peut se retrouver. Tout simplement pour « souffler ».

En ce qui concerne les régimes particuliers, ils seront acceptés dans la mesure où les parents justifient d'un certificat.

Pour les PAI (Projet d'Accueil Individualisé), dans le cadre d'une allergie, les parents devront nous délivrer un certificat médical avec une liste des aliments que l'enfant ne doit pas consommer, ou dans l'éventualité nous fournir un « panier repas ».

5- LES MOYENS :

a) Humains :

L'équipe sera constituée du directeur (BAFD/BPJEPS), de 5 animateurs BAFA et de 2 stagiaires BAFA, d'1 ATSEM et d'1 stagiaire AEPE.

Une charte sera proposée à l'équipe quant à l'attitude à adopter devant les enfants. Là encore il y aura des règles non négociables (ex : fumer devant les enfants, consommation de drogues illicites et d'alcool formellement interdit).

L'animateur ne devra pas être agressif en termes de sanction. Il devra chercher à savoir pourquoi l'enfant a agi de la sorte. Il devra privilégier le dialogue pour que l'enfant comprenne son erreur. En cas de récidive, l'animateur sera alors en mesure de le sanctionner. Il sera évidemment interdit d'infliger des punitions physiques ou humiliantes.

Nous mettrons en place des réunions de bilan chaque fin de semaine afin de vérifier que tout se passe bien et, si besoin, de restructurer les choses pour que le séjour se déroule au mieux pour l'enfant.

b) Financier :

Le budget est établi par le comité organisateur. Il est fait en fonction des dépenses prévisionnelles de l'année mais aussi en fonction de la demande de l'équipe d'animation.

c) Structurels :

Un bureau de direction est situé dans l'enceinte de chaque structure. Les animateurs pourront demander de l'aide en cas de besoin. Je serai disponible pour tout échange avec les familles.

d) Sécurité :

Nous serons intransigeants quant à la sécurité de l'enfant. Par exemple, lors des déplacements, notamment pour faire traverser un groupe, deux animateurs se positionneront de part et d'autre de la chaussée et porteront un gilet de sécurité.

L'animateur veillera tout au long de la journée, et particulièrement lors des sorties, à ce que son groupe soit au complet (comptages réguliers et systématiques).

• Sécurité à l'intérieur :

- L'enfant ne doit pas courir dans les locaux
- Il a la possibilité de se déplacer seul sur des temps identifiés (ex : accès aux toilettes)
- Lors des activités, le matériel proposé est adapté à l'âge et aux capacités de chacun

• Sécurité à l'extérieur :

- Les enfants ne sortent jamais seuls
- Chaque déplacement se fait avec au minimum deux animateurs
- Une vigilance constante est assurée sur l'environnement (circulation, espaces publics, météo...)

• Soins et gestion des blessures :

En cas de blessure ou de nécessité de soin, l'animateur veille à ne jamais se retrouver seul avec un enfant dans un espace isolé.

Les soins sont réalisés dans un cadre sécurisant et visible (infirmerie, espace identifié ou à proximité d'un autre adulte).

L'assistance sanitaire est assurée dans le respect des protocoles en vigueur (trousse de secours, fiches sanitaires, PAI le cas échéant).

Chaque intervention est tracée si nécessaire et communiquée à la direction ainsi qu'aux familles.

• Prévention des risques liés à la canicule :

En cas de fortes chaleurs, une vigilance particulière est mise en place afin de garantir le bien-être et la sécurité des enfants :

- Adaptation des activités (réduction des efforts physiques, privilégier les jeux calmes)
- Organisation des temps extérieurs aux heures les moins chaudes
- Accès régulier à l'eau et incitation à boire fréquemment
- Mise à disposition d'espaces ombragés ou climatisés
- Port de casquette et application de crème solaire si nécessaire
- Surveillance accrue des signes de fatigue ou de déshydratation

• Sécurité affective et morale :

Chaque animateur garantit la sécurité affective de l'enfant. Celle-ci repose sur un cadre bienveillant et respectueux (enfant/enfant, enfant/adulte).

Les activités sont adaptées à l'âge et aux besoins du public afin de favoriser l'épanouissement de chacun.

La direction assure également le suivi sanitaire afin de placer l'enfant dans les meilleures conditions d'accueil possibles.

6- MOYENS POUR EVALUER :

Afin d'évaluer si les objectifs pédagogiques sont atteints, nous ferons un bilan chaque fin de semaine où les animateurs feront un retour par rapport à tout ce qu'ils ont fait et tout ce qu'ils ont remarqué.

7- ANNEXES :

Tableau récapitulatif de l'équipe :

- Amandine : directrice BAFD, BPJEPS, AFPS (2 semaines)
- Lassana : animateur BAFA (2 semaines)
- Sandra : animatrice BAFA (2 semaines)
- Marie : animatrice BAFA (1^{ère} semaine)
- Angéline : animatrice BAFA (2 semaines)
- Margaux : animatrice BAFA (2 semaines)
- Lydia : ATSEM (2^{ème} semaine)
- Krystel : animatrice non diplômée (2 semaines)
- Louis : animateur stagiaire BAFA (2 semaines)
- Emmy : animatrice stagiaire BAFA (2^{ème} semaine)
- Ornella : stagiaire AEPE (mercredi, jeudi et vendredi + mercredi et jeudi)

Les Minuscules

Chez les grands avec: Sandra, Marie, Lassana et Louis

Semaine du 20 au 24 avril

Lundi 20	Mardi 21	Mercredi 22	Jeudi 23	Vendredi 24
<p>Matin</p> <ul style="list-style-type: none"> -Règles de vie et présentation du thème -Papillon géant et miniature -Mon jardin en papier -Insectes en 3D <p>Après-midi</p> <ul style="list-style-type: none"> -Création de petites abeilles -jeux collectifs 	<p>Matin</p> <ul style="list-style-type: none"> -Je dessine mes insectes, mes fleurs -Décoration florale -Insectes en 3D (suite) <p>Après-midi</p> <ul style="list-style-type: none"> -Je crée mon papillon volant -Gamelle 	<p>Matin</p> <ul style="list-style-type: none"> -Jardin aux papillons -Système solaire miniature -Mon jardin en papier (suite) <p>Après-midi</p> <ul style="list-style-type: none"> -Je fais vivre ma chenille -Grand jeu: "Douanier Contrebandier version Graines d'Haricots" 	<p>Sortie</p> <p>à "la Serre aux Papillons"</p> <p>Départ à 10h00 Retour prévu pour 18h30</p>	<p>Grandes olympiades sur toute la journée</p>

Les Minuscules

Chez les petits avec: Krystel, Angéline et Margaux

Semaine du 20 au 24 avril

Lundi 20	Mardi 21	Mercredi 22	Jeudi 23	Vendredi 24
<p>Matin</p> <ul style="list-style-type: none"> -Règles de vie et présentation du thème -Exploration de la nature à la loupe -Confection d'une petite coccinelle <p>Après-midi</p> <ul style="list-style-type: none"> -Boîte à mystère -jeux de société 	<p>Matin</p> <ul style="list-style-type: none"> -Exploration de la nature à la loupe -Parcours des fourmis au Dojo <p>Après-midi</p> <ul style="list-style-type: none"> -Fabrication de chenilles -"Attention à la fourmi rouge" (jeu collectif) 	<p>Matin</p> <ul style="list-style-type: none"> -Exploration de la nature à la loupe -Un papillon s'est posé sur ma fenêtre <p>Après-midi</p> <ul style="list-style-type: none"> -Bocal à insectes miniatures -Jeux de cohésion 	<p>Sortie</p> <p>à "la Serre aux Papillons"</p> <p>Départ à 10h00 Retour prévu pour 18h30</p>	<p>Matin</p> <p>Jeu de cohésion: Stop aux moustiques</p> <p>Après-midi</p> <p>-Décoration de fleurs et de champignons géants</p>

Les Minuscules

Chez les grands avec: Sandra, Lassana, Emmy et Louis

Semaine du 27 au 30 avril

Lundi 27

Matin

- R gles de vie
- Tableau paysage "papillons"
- Marque-page coccinelle en origami
- Maison g ante

Apr s-midi

- Grand jeu: "Abeilles contre Mouches" (Hockey)

Mardi 28

Matin

- Ville miniature
- D coration de la maison g ante

Apr s-midi

- Grand jeu: Mantes religieuses contre sauterelles (Th que)

Mercredi 29

Matin

- Abat-jour en papier perfor  nature
- "Ma vie en miniature"
- Attrape-r ves papillon

Apr s-midi

- Grand jeu: Moustiques contre libellules (La queue du diable)

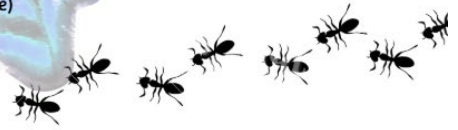
Jeudi 30

Matin

- Tableau mural: "Ma petite fourmili re"
- Chenille mobile

Apr s-midi

- Jeux sportifs au pr  manche



Les Minuscules

Chez les petits avec: Lydia, Krystel, Margaux et Ang lina

Semaine du 27 au 30 avril

Lundi 27

Matin

- R gles de vie
- "Mon abeille"
- Parcours de la fourmi
-

Apr s-midi

- Cr ation de petites bestioles
- Jeux de soci t 

Mardi 28

Matin

- Jeux de coh sion au Dojo

Apr s-midi

- P te   mod mer insectes
- Jeux de construction

Mercredi 29

Matin

- Pochoirs des mini-cr atures
- 1, 2, 3 insectes
- Peinture sur vitre

Apr s-midi

- La bo te   myst re (objets   deviner)
- R alisation d'une libellule

Jeudi 30

Matin

- Grand Jeu: "Mission chez les petits explorateurs"

Apr s-midi

- Jeu: Abeille, Bourdon, Gu pe
- F te des insectes

